

DEMARCHE SIRET

Votre association est concernée si elle reçoit (ou souhaite recevoir) des subventions ou des paiements en provenance de l'État ou des collectivités territoriales.

Pour recevoir votre numéro SIRET, vous devez envoyer un courrier à la **direction régionale de l'Insee compétente** pour votre département en joignant une copie des statuts de votre association et une copie de l'extrait paru au journal officiel (ou à défaut le récépissé de dépôt des statuts en préfecture).

| | | |
|--------------------------------------|------------------------------|---|
| 44, 49, 53, 72, 85 22, 29, 35, 56 | PAYS DE LA LOIRE BRETAGNE | INSEE PAYS DE LA LOIRE 105, rue des Français libres BP 77402 44274 Nantes Cedex 02 |
|--------------------------------------|------------------------------|---|

Demander des numéros Siren et Siret comme association subventionnée (courrier type extrait site internet de la Préfecture de Maine & Loire)

[Nom et adresse de l'association]

[Commune du siège social de l'association] , le [date]

Monsieur le directeur,

Notre association, qui a été déclarée à la préfecture de [département de déclaration] le [date de la déclaration] , a vocation à recevoir des subventions publiques.

Je vous prie de lui attribuer en conséquence les numéros Siren et Siret utiles.

Notre association a pour activité principale

Vous trouverez, ci-joint, les copies de ses statuts et de la publication de sa déclaration au Journal officiel.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

[Prénom NOM et signature] ,

Président

[Adresse de la direction régionale de l'INSEE concernée]